

Préavis de grève repoussé au delà du 2 avril**CONSEIL DÉPARTEMENTAL : BONNEVOLONTÉ AFFICHÉE**

Les agents du conseil départemental avaient fait parler la poudre il y a quelques jours en déposant un préavis de grève illimitée pour le 2 avril. Or, l'intersyndicale constituée a informé l'ensemble des agents hier que l'autorité territoriale a pris des retards sur l'exécution du protocole issu du mouvement du 5 septembre dernier et qui n'était toujours pas appliqué.

«Cependant, des réunions entre les organisations syndicales et l'administration ont eu lieu ces dernières semaines et ont permis concrètement de constater l'état d'avancement des dossiers. La nouvelle dynamique incarnée par la nouvelle direction générale d'une part et un réengagement dans les termes du protocole d'autre part, ont amené les organisations syndicales à être atten-

tives à cet élan nouveau, légitimant l'acceptation de révision du calendrier tout en restant très exigeantes quant aux attentes et au respect des droits des salariés» explique le président de l'intersyndicale voyant un signe positif à l'arrivée du DGS Mahafourou Saïdali il y a seulement quelques jours.

Dans cet esprit, les représentants du personnel suggèrent d'accorder une marge de manœuvre à la nouvelle administration générale et de repousser le mouvement prévu le 2 avril à une date ultérieure.

«Entre temps, des réunions de bilan de parcours sont demandées, avant de faire un bilan général fin juin. Les agents seront informés des évolutions et associés si besoin est à d'éventuelles actions» indique encore l'intersyndicale.

L'école Couleurs d'Épice se lance dans le défi Récylum**EDUCATION : SENSIBILISATION AU TRI POUR LES PLUS JEUNES**

Hier arès-midi, l'école Couleurs d'Épice de Kawéni est devenue la 30ème école mahoraise à suivre les défis Récylum. Récylum est « en charge de la collecte et du recyclage des ampoules en France ». Depuis 2013, Récylum lance un défi aux écoles élémentaires et primaires. Et « tous les 1 000 défis réalisés, Récylum finance une mission d'électrification d'une école isolée dans le monde, grâce à son partenaire Electriciens sans frontières ». Les différents défis sont répartis en plusieurs catégories parmi lesquelles les « défis obligatoires » et les « défis au choix ». Ainsi hier, Couleurs d'Épice a choisi de s'approprier les deux 1ers défis obligatoires à savoir « Lumi'Tri » et « Lum'Info ». Deux groupes de 10 élèves de 2 à 6 ans ont donc été sensibilisés à travers des actions concrètes. Le premier groupe a opéré une action de tri sélectif. Après avoir peint 3 boîtes en carton aux couleurs des poubelles de tri à Mayotte, les enfants ont utilisé des images de déchet pour reconnaître quel type de matière devait être placé dans les différents conteneurs. La boîte jaune représente la poubelle de papier et

carton. La bleue représente la poubelle des déchets électroniques et la verte celle des matières en verre. Chaque enfant a dû placer 3 objets dans les poubelles et à chaque erreur, un rappel de la règle était effectué par un autre élève choisi au hasard. Le second groupe s'est attelé à une toute autre activité. Suite au discours de l'animatrice qui a expliqué « les besoins de la terre » (oxygène, mer, soleil...), les enfants ont représentés selon leur vision à base de feuilles d'arbre séchées. Certains ont dessiné un globe avec en son centre un cœur, d'autres ont souhaité placer plusieurs feuilles d'arbre éparpillées pour représenter les îles... L'expérience a été bénéfique pour ces enfants, et ce n'est pas prêt de s'arrêter là : « moi j'ai appris que le verre ne se mélangeait pas avec le papier. Avant je mettais tout à la poubelle et puis c'est tout ! Maintenant je vais faire attention, même si j'ai un peu de mal avec le bleu. Mais je crois que mes parents font déjà le tri, c'est juste que je ne l'avais pas remarqué. Je vais regarder ce qu'ils font maintenant et chez moi maintenant on ne triera tous les jours ».

L.A

**FRANCE MAYOTTE**

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan • **Rédacteur en chef :** Samuel Boscher • **Adresse :** Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 - 97600 - Mamoudzou • **Tél :** 02 69 600 385 • **Fax :** 0269 617 658 • **Mail :** france.mayotte@kwezi.fr • **RCS Mayotte :** N°14 921/2010 • **CNIL N° :** 1426774 • **N°ISSN :** 2108-6931 • **Date de 1ère parution :** 10 mai 2010 • **Périodicité :** quotidien d'information générale • **Imprimeur :** Imprimah - RNI Mayotte - 97 600 Mamoudzou • **Immatriculation CPPAP :** 0919 1 92453

7 ANS*
DE GARANTIE
c'est parfait!

Toujours plus loin avec vous...

